Fiche technique

ESA12

Signalétique adhésive - interdit de fumer

Signalétique adhésive pour informer d'une direction, une interdiction ou un lieux. Adhésif permanent. A appliquer sur un support préalablement nettoyé et sec. Pose très facile.

INTERDICTION DE FUMER



Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68€ ou à des poursuites judiciaires.

Pour arrêter de fumer, faites-vous aider en appelant le : 3989 (0.15€ /min depuis un poste fixe, Tabac Info Service)

Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.
 Code douanier
 3919908099

 EAN
 3321369969300

Couleur: Interdit de fumer

Matière : Vinyle

Caractéristiques:

- Adhésif permanent.
- Pose très facile.

Largeur	Poids net
(mm)	(kg)
115	0,01

